REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

POUVOIR JUDICIAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE PUBLIC

Genève, le 4 septembre 2023

Allégations d'une travailleuse du sexe contre la police: ouverture d'une procédure pénale

Suite à la diffusion, ce dimanche 3 septembre 2023, d'un reportage relatant les propos tenus par une travailleuse du sexe déclarant s'être fait agresser sexuellement par un policier en 2018, le Ministère public, bien qu'il n'ait été saisi d'aucune plainte, a ouvert une procédure pénale. Cette dernière portera tant sur l'agression à caractère sexuel évoquée par l'intéressée que sur la manière dont les faits ont été à l'époque appréhendés par la police.

La procédure sera conduite par le procureur général. D'entente avec la commandante de la police, les investigations policières seront confiées par ce dernier à trois policiers de l'inspection générale des services (IGS), tous issus de la police judiciaire et ayant rejoint l'IGS bien après les faits.

Il ne sera fait aucun autre commentaire.

Contact: Olivier Francey, chargé des relations médias, PJ, +41 (0)22 327 62 77, +41 (0)79 308 97 16
communication@justice.ge.ch